DOW CORNING

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive 91/155/EEC et ses amendements ultérieurs

Version: 1.2

Date de révision: 29.06.2004

SILASTIC(R) S-2 RTV SILICONE RUBBER BASE (BASE information is below)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Designation commerciale : SILASTIC(R) S-2 RTV SILICONE RUBBER BASE (BASE information is below)

Fournisseur : Dow Corning S.A.

Parc Industriel - Zone C

B-7180 Seneffe

Belgique

Service : Dow Corning Central Europe Tél: +49 6112371

Fax: +49 611237609

Dow Corning Northern Europe Tél: +44 1676528000

Fax: +44 1676528001

Dow Corning Southern Europe Tél: +33 472841360

Fax: +33 472841379 Tél: +44 1446732350

Appel d'urgence : Dow Corning (Barry U.K. 24h)

Dow Corning (Wiesbaden 24h)

Tél: +49 61122158

Dow Corning (Seneffe 24h)

Tel: +32 64 888240

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique: Elastomère de silicone.

Ingrédient dangereux:

Nom No. CAS EINECS/ Conc. (% w/w) Classification

ELINCS No.

Silice triméthylée 68909-20-6 272-697-1 29,0

Zircon 14940-68-2 239-019-6 2,0

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Non dangereux au sens de la directive européenne 1999/45/CE et ses amendements.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Aucune mesure d'urgence n'est requise.

Contact avec la peau : Aucune mesure d'urgence n'est requise.

En cas d' inhalation : Aucune mesure d'urgence n'est requise.

En cas d'ingestion : Aucune mesure d'urgence n'est requise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE



Selon la directive 91/155/EEC et ses amendements ultérieurs

Version: 1.2

Date de révision: 29.06.2004

SILASTIC(R) S-2 RTV SILICONE RUBBER BASE (BASE information is below)

Moyens d'extinction

appropriés

Dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche ou fine vaporisation d'eau. L'eau peut être

utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.

Moyens d'extinction contre-indiqués

: Aucun(e) connu(e)

Dangers en cas de lutte contre l'incendie

: Aucun(e) connu(e)

Methodes particulières d'intervention

Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Maintenir les récipients froids en les arrosant d'eau longtemps après que le feu ait été maîtrisé. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan

d'urgence en vigueur.

Produits de combustion

dangereux

Silice Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés.

Formaldéhyde. Produits azotés.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection approprié.

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher la diffusion ou l'écoulement dans les canalisations d'égouttage, les fossés et les

rivières par l'utilisation de sable, de terre ou de tout autre moyen approprié.

Méthodes de nettoyage : Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en

vigueur. Les écoulements importants doivent être maîtrisés par des systèmes de barrage, etc. Essuyer ou éponger avec une matière absorbante, puis placer dans un récipient muni d'un couvercle. En cas de déversement accidentel, le produit rend la surface extrêmement

glissante.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils de manipulation : Eviter tout contact avec les yeux. La ventilation générale est recommandée.

Conditions standards de

stockage

: Ne pas entreposer en présence d'agents oxydants.

Applications spécifiques : Veuillez consulter la fiche technique disponible sur demande.

Matériaux d'emballage

inappropriés

Aucun(e) connu(e)

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : Ventilation : Voir section 7.

Valeurs limites d'exposition

Nom No. CAS Limites d'exposition

2 de 6

DOW CORNING

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive 91/155/EEC et ses amendements ultérieurs

Version: 1.2

Date de révision: 29.06.2004

SILASTIC(R) S-2 RTV SILICONE RUBBER BASE (BASE information is below)

Silice triméthylée 68909-20-6 3 mg/m3 TWA poussière respirable; 10mg/m3 TWA poussière

inhalable (ACGIH).

Zircon 14940-68-2 3 mg/m3 TWA poussière respirable; 10mg/m3 TWA poussière

inhalable (ACGIH).

Equipements de protection individuelle

Protection des voies respiratoires

Un appareil respiratoire approprié doit être porté si le produit est utilisé dans toutes les circonstances où une formation de brouillard ou d'aérosol est possible, par exemple dans

le cas d'une vaporisation ou d'autres activités similaires.

Protection des mains : En principe, le port de gants n'est pas requis.

Protection des yeux : Il convient de porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : En principe, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection.

Mesures d'hygiène : Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver après manipulation,

particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer.

Contrôle de l'exposition dans :

l'environnement

Voir sous section 6 et 12.

Informations complémentaires

Ces précautions concernent la manipulation à température ambiante. L'utilisation à des températures élevées ou une application en aérosol/spray peuvent entraîner des précautions spéciales. Pour de plus amples informations concernant l'utilisation de silicones dans des applications d'aérosol par le consommateur, veuillez consulter le guide pour le consommateur concernant l'utilisation de produits à base de silicone dans des application d'aérosol, rédigé par l'industrie du silicone (www.SEHSC.com), ou veuillez

contacter le service client de Dow Corning.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

Etat: Liquide. Couleur: Blanc cassé. Odeur: Aucune.

Autres données

 $\textbf{Point/intervalle d'\'ebullition} \hspace{0.3in} : \hspace{0.3in} > 100~^{\circ}\text{C}$

Point d'éclair : > 100 °C (Languette fermée)

Dangers d'explosion : Non

Densité : 1,13

Viscosité : 8.500 mPa s à 25°C.

Propriétés oxydantes : Non

Les informations ci-dessus ne sont pas à considérer dans la preparation du mode d'utilisation du produit. Contactez préalablement Dow Corning.



Selon la directive 91/155/EEC et ses amendements ultérieurs

Version: 1.2

Date de révision: 29.06.2004

SILASTIC(R) S-2 RTV SILICONE RUBBER BASE (BASE information is below)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter : Non établi(e).

Matériaux à éviter : Peut réagir au contact d'agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Voir section 11.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec les yeux : Peut causer une gêne temporaire.

Contact avec la peau : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.

En cas d' inhalation : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.

En cas d'ingestion : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.

Informations complémentaires

Ce produit peut libérer des vapeurs de formaldéhyde à des températures supérieures à 150°C en présence de l'air. Ces vapeurs de formaldéhyde sont nocives par inhalation et irritantes pour les yeux et le système respiratoire à une concentration dans la respiration

inférieure à 1 ppm.

Ce produit contient une(des) poudre(s) dangereux en cas d'inhalation. Toutefois ceci n'est pas pertinent pour l'état physique actuel du produit puisqu'il n'est pas sous une forme

respirable.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Devenir dans l'environnement

Les siloxanes sont séparés de l'eau par sédimentation ou adsorption sur les boues d'égouts. Les siloxanes se dégradent dans le sol.

Ecotoxicité

Il n'y a pas d'effets néfastes sur les organismes aquatiques.

Bioaccumulation : Pas de potentiel de bioaccumulation.

Impacts sur les stations d'épuration

Eliminé à plus de 90% par adsorption sur les boues d'égouts. Aucun effet néfaste sur les bactéries. Les siloxanes contenus dans ce produit ne contribuent pas à la DBO.

<u>Informations environnementales complémentaires</u>

Basé sur des résultats de tests.

² Basé sur des résultats de tests effectues sur des produits similaires.



Selon la directive 91/155/EEC et ses amendements ultérieurs

Version: 1.2

Date de révision: 29.06.2004

SILASTIC(R) S-2 RTV SILICONE RUBBER BASE (BASE information is below)

Des informations complémentaires sur les aspects environnementaux des composants silicones sont diponibles sur demande.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Elimination du produit : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.

Elimination de l'emballage : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par rail / route (ADR/RID)

Non dangereux selon ADR/RID.

Transport maritime (IMDG)

Non dangereux selon IMDG.

Transport aérien (IATA)

Non dangereux selon l'IATA.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage et classification CEE

Aucune exigence particulière en cette matière.

Réglementations nationales

Composés destructeurs de la couche d'ozone Aucun composé chimique destructeur de la couche d'ozone n'est inclus dans le produit ni

utilisé lors de sa fabrication.

Maladies professionnelles (France)

Tableau(x) Nr : 25

Statut

TSCA : Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses dans le TSCA Inventory of

Chemical Substances ou font l'objet d'une exemption.

EINECS : Non déterminé.



Selon la directive 91/155/EEC et ses amendements ultérieurs

Version: 1.2

Date de révision: 29.06.2004

SILASTIC(R) S-2 RTV SILICONE RUBBER BASE (BASE information is below)

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été préparée en accord avec les Directives Européennes 91/155/EEC, 67/548 et 1999/45/EC, ainsi que leurs amendements, relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances et des préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si, par la suite, le récipiendaire utilise un produit Dow Corning dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers ses propres fiches de sécurité, et ce en accord avec la Directive 1999/45/EC.

Les renseignements fournis par cette fiche ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule reponsabilité les précautions liées à l'usage qu'il fait du produit.

La fiche des données de sécurité a été rédigée conformément aux lois Européennes en application. En cas d'approvisionnement hors CEE, le client devrait recevoir une fiche de sécurité de son fournisseur Dow Corning local. Cette dernière doit refléter les règlementations en rigueur dans le pays où le produit est supposé être utilisé et vendu, et peut présenter des différences dans sa mise en page comme dans son contenu. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au siège local de Dow Corning.